



## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE NATIONAL DE PILOTAGE SUR LE MECANISME DE LA VALIDATION

L'an deux mil vingt et trois et le quatorze décembre, s'est tenue dans la salle de conférence de l'Hôtel KITIKA à Bangui, un atelier virtuel sur le modèle de la validation animé par Monsieur BENNANI NASSIM, Directeur de la Région Afrique Francophone.

L'atelier a débuté à 10 heures avec les mots introductifs du Ministre, Coordonnateur National de l'ITIE-RCA suivi de la présentation individuelle des membres du Comité National de Pilotage.

Monsieur NASSIM a félicité les membres du Comité National de Pilotage pour les efforts accomplis après la levée de la suspension de la République Centrafricaine avant de les encourager à mieux préparer la validation qui va débiter le 1<sup>er</sup> avril 2024.

Les grandes lignes de sa présentation sont axées sur la définition de la validation, la méthodologie de la validation et les conséquences de la validation.

### DEFINITION

Il a indiqué que la Validation est l'évaluation de la mise en œuvre des Exigences de la NORME ITIE réparties en trois composantes. Elle favorise le dialogue et l'apprentissage en

offrant la possibilité de communiquer les progrès accomplis ainsi que d'identifier et de relever les défis qui se présentent dans l'application de l'ITIE.

Elle permet de recueillir les points de vue des parties prenantes et de faire ressortir les perceptions quant à l'efficacité et la durée de la mise en œuvre de l'ITIE.

## **METHODOLOGIE DE LA VALIDATION**


On distingue quatre (4) phases à savoir : la préparation de la validation, l'examen de l'information et première validation, les commentaires des parties prenantes et l'examen par le Conseil d'administration.

### **LA PREPARATION DE LA VALIDATION**

Cette étape qui commence avant la date de début de la validation consiste à la compilation des données et documents par le Comité National de Pilotage pour montrer que chaque exigence au sein de la composante ou des composantes a été traitée.

Cette étape peut être effectuée avec l'appui du Secrétariat National, d'un Consultant ou de l'Administrateur.

Il s'agira pour chaque partie prenante de renseigner les modèles de Validation pour démontrer les progrès et fournir les éléments de preuve.

Le dossier à soumettre comprendra les références claires à des documents publiquement accessibles ainsi que les informations sur la façon d'y accéder et dans le cas contraire, il est recommandé au Comité National de Pilotage de joindre les documents de preuve en annexe du dossier. 

Le Comité National de Pilotage transmettra au Secrétariat International de l'ITIE les modèles dûment renseignés et les documents de preuve pour commentaires et conseils, ceci, au plus tard à la date de la validation.

Par ailleurs, un appel à manifestation de points de vue sur la participation des parties prenantes sera lancé par le Secrétariat International.

### **EXAMEN DE L'INFORMATION ET PREMIERE EVALUATION**

L'équipe de validation du Secrétariat International de l'ITIE procède à l'examen de l'information fournie par le Comité National de Pilotage et les réponses à l'appel à manifestation de points de vue sur la participation des parties prenantes.

L'équipe de validation effectue une première évaluation de chaque Exigence ITIE selon les indicateurs d'efficacité et de durabilité et propose des mesures correctives pour les Exigences sur lesquelles des lacunes sont identifiées ou celles pour lesquelles les éléments probants sont insuffisants.

Quant à la deuxième validation et les étapes suivantes, l'équipe de validation mettra l'accent sur les mesures correctives établies lors de la validation précédente, les éventuels reculs, les innovations et les efforts de mise en œuvre des aspects encouragés de la Norme ITIE.

L'équipe de validation discutera des premières conclusions avec le Comité National de Pilotage par téléconférence. En outre, elle mènera des consultations ciblées des parties prenantes, consultera l'équipe pays du Secrétariat International et dans la mesure du possible, elle pourra s'appuyer sur des

---

Rue de l'Industrie B.P. 2885 Bangui République Centrafricaine

Tel : +236 75 20 81 16

Website : [www.itierca.com](http://www.itierca.com)

experts externes aux fins d'obtenir des informations supplémentaires.

Par ailleurs, l'équipe de validation pourra effectuer un déplacement dans le pays pour mener des investigations en personne et chercher à obtenir davantage des informations, ceci dans des cas exceptionnels et surtout en cas d'existence de graves inquiétudes.

L'équipe de validation rédige un projet d'évaluation qui résume les progrès accomplis dans la mise en œuvre des exigences de l'ITIE liées à la composante ou aux composantes en cours d'évaluation.

Ce projet auquel sont annexés les documents de preuve et les retours des informations à propos de la participation des parties prenantes est envoyé au Comité National de Pilotage et au Comité de Validation du Conseil d'Administration de l'ITIE pour information.

### **COMMENTAIRES DES PARTIES PRENANTES**

Le Comité National de Pilotage est appelé à fournir des éléments probants supplémentaires au Secrétariat International dans les quatre (4) semaines qui suivent la réception du projet.

A cet effet, le Coordonnateur National est chargé de compiler les commentaires du Comité National de Pilotage et tout élément probant supplémentaire dans un fichier et de le transmettre au Secrétariat International.

Par ailleurs, le Coordonnateur National est encouragé à joindre les procès-verbaux de réunions d'adoption des commentaires du Comité National de Pilotage. Cependant, la possibilité est

---

Rue de l'Industrie B.P. 2885 Bangui République Centrafricaine

Tel : +236 75 20 81 16

Website : [www.itierca.com](http://www.itierca.com)

donnée aux parties prenantes de fournir leurs commentaires directement au Secrétariat International.

## **EXAMEN PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

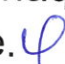
L'évaluation finale et les documents y relative sont présentés au Comité de Validation pour examen. Celui-ci pourra faire appel à un expert externe afin d'examiner de plus près le respect des aspects spécifiques de la Norme ITIE ou charger le Secrétariat International d'entreprendre d'autres consultations.

Le Comité de Validation formulera à l'attention du Conseil d'Administration de l'ITIE des recommandations portant sur les progrès du respect des Exigences de l'ITIE, les résultats sur les indicateurs, le calendrier prévu pour la validation suivante et le cas échéant les mesures correctives nécessaires.

Ces recommandations permettront au Conseil d'Administration de déterminer l'évaluation de chaque Exigence ITIE et les conséquences de la validation, conformément aux articles 4 et 5 de la Norme ITIE.

L'évaluation de la mise en œuvre porte sur les trois composantes suivantes :

- l'engagement des parties prenantes sur la participation du Comité National de Pilotage tout au long du processus après la levée de la suspension. (Exigences 1.1 à 1.4).

Il s'agit de l'engagement de l'Etat, des entreprises et de la société civile, ainsi que du Comité National de Pilotage de dans la mise en œuvre de l'Initiative. Ils seront chargés de réunir la documentation sur la participation de chaque partie prenante et du suivi du Comité National de Pilotage. 

- la transparence dans la mise en œuvre des exigences relatives à la divulgation. (Exigences 2 à 6).

C'est l'évaluation du cadre juridique et institutionnel, de l'octroi des licences et des contrats, de la propriété effective, de l'exploration, des activités d'exploration, des données sur la production et des exportations, de l'émission de gaz à effet de serre, de la divulgation exhaustive des taxes et des recettes, de la gestion et répartition des recettes et des dépenses sociales et économiques.

Le Comité National de Pilotage sera chargé de réunir la documentation en indiquant les sources d'information.


- les résultats et impacts qui traitent des progrès accomplis dans la réalisation des priorités nationales et la contribution au débat public. (Exigences 1.5 et 7).

L'évaluation portera sur le Plan de Travail, le débat public, l'accessibilité des données, le suivi des recommandations et l'examen des résultats et l'impact.

Chaque composante qui correspond à un sous ensemble des Exigences de la Norme ITIE est notée sur 100 et un score sera attribué à l'issue de l'évaluation de chaque composante dont la somme correspondra au score global.

## **LES CONSEQUENCES DE LA VALIDATION**

Le modèle de Validation a établi des niveaux minimaux de progrès dans les scores de validation qui déclencheront la suspension ou la radiation, s'ils ne sont pas atteints.

Ainsi, le Conseil d'Administration suspendra le pays qui a partiellement satisfait ou n'a pas satisfait l'une quelconque des exigences relatives à la participation des parties prenantes. 

Les résultats de la Validation détermineront la fréquence à laquelle la validation des composantes sera entreprise. Elles sont validées de nouveau ainsi qu'il suit :

- après une période de trois (3) ans lorsque le score global est très élevé ;
- dans les 12 à 36 mois lorsque le score global est élevé ;
- dans les 12 à 24 mois lorsque le score global est modéré ou assez faible.

Monsieur NASSIM a indiqué aux participants qu'ils auront à remplir trois (3) formulaires. Pour cela, il les invite à en prendre connaissance le plus rapidement possible et à s'en approprier avant le démarrage de la validation le 1<sup>er</sup> avril 2024.

Aussi, il a exhorté les parties prenantes à poster sur les sites les progrès réalisés, la société civile à animer des débats publics et critiques sur les résultats et impacts de la mise en œuvre de l'ITIE dans le pays.

A la demande du Ministre coordonnateur, Monsieur NASSIM est revenu pour clarifier certains points, notamment :

- l'utilisation des données par les trois collèges qui permettra de renforcer la lutte contre la corruption et les revenus du gouvernement,
- le protocole de la société civile qui permettra d'évaluer son engagement, sa participation active et l'environnement dans lequel elle évolue et,
- la démonstration de la participation des parties prenantes et surtout la capacité de chaque collège à la mise en œuvre du processus.
- le débat public qui consiste en une documentation suffisante des procès-verbaux, des compte-rendu, des articles de presse, des extraits des discours, des émissions radiophoniques et télévisées susceptibles de

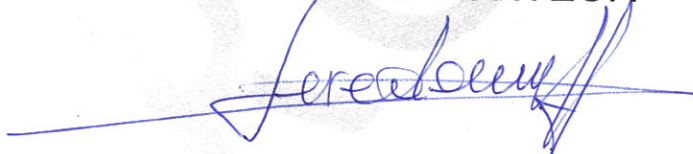
susciter des débats suivis de discussions avec un large public.

En conclusion, Monsieur NASSIM a remercié les participants pour ces échanges fructueux, avant de les exhorter à s'engager fortement et à jouer pleinement leur rôle pour réussir la validation.

Avant de lever la séance, le Ministre Coordonnateur a réitéré l'enjeu de la validation de l'ITIE RCA dont les travaux vont débuter le 1<sup>er</sup> avril 2024.

Fait à Bangui, le 18 DEC 2023

LE RAPPORTEUR



Roger SEREDAMAZOU